



LIGUE PIFO HANDBALL – COMMISSION SPORTIVE
-14 ANS FEMININES REGIONAL – SAISON 2008/2009
TOURNOIS

Les clubs numéro 1 organisent. Ordre du tournoi : 1/2 – 1/3 – 2/3

En cas d'impossibilité pour le club numéro 1 ce sera le club en second l'organisateur, etc...

La désignation des Jeunes Arbitres **est assurée par le Comité** dont le club est organisateur du tournoi.

Le club organisateur doit adresser à son comité respectif, les renseignements (date, heure et lieu) nécessaires pour la désignation des JA.

1^{ère} Journée – 25 JANVIER 2009

T1
<u>1 – PUC</u> 2 – AS POISSY 3 – GOUSSAINVILLE

T2
<u>1 – FB2M</u> 2 – MONTGERON 3 – E. MASSY/PALAISEAU

T3
<u>1 – ES COLOMBES</u> 2 – BOIS COLOMBES 3 – ACHERES

2^{ème} Journée – 15 MARS 2009

T1
<u>1 - MONTGERON</u> 2 - POISSY 3 - PUC

T2
<u>1 - COLOMBES</u> 2 – E. MASSY/PALAISEAU 3 - ACHERES

T3
<u>1 - GOUSSAINVILLE</u> 2 - FB2M 3 – BOIS COLOMBES

3^{ème} JOURNEE – 05 AVRIL 2008

T1
<u>1 – FB2M</u> 2 - PUC 3 - COLOMBES

T2
<u>1 - ACHERES</u> 2 – BOIS COLOMBES 3 - MONTGERON

T3
<u>1 – E.MASSY/PALAISEAU</u> 2 - GOUSSAINVILLE 3 - POISSY

4^{ème} JOURNEE – 10 MAI 2009

T1
<u>1 - PUC</u> 2 – E.MASSY/PALAISEAU 3 – BOIS COLOMBES

T2
<u>1 - POISSY</u> 2 - ACHERES 3 – FB2M

T3
<u>1 - COLOMBES</u> 2 - MONTGERON 3 - GOUSSAINVILLE

AMENAGEMENT DES REGLES -14ANS FILLES ET GARCONS

Après avoir vérifié que l'aménagement des règles pour les –14 filles et garçons était identique ou très proche dans nos départements, notamment dans le 78, le 91 et le 95, la commission sportive régionale propose d'homogénéiser les pratiques dans l'ensemble de la ligue pour ces catégories.

* **Temps de jeu** : 3x10mn ⇒ tournoi à 3 équipes ⇒ match simple
2 mn de pause entre tiers temps ; 5mn de pause entre chaque match

* **Espace de jeu** : Terrain normal

* **Mixité** : Admise dans cette catégorie

* **Ballon** : Taille 1

* **Effectif** : Sur la feuille de match 12 joueuses/joueurs
Sur le terrain *1^{er} Tiers-Temps 6J+1GB
*2^e Tiers-Temps 5J+1GB
*3^e Tiers-Temps 6J+1GB

* **Gardien de but** : A chaque match, obligation de faire jouer un gardien différent pendant les 2 premiers Tiers-Temps.

→ Un joueur ne peut pas occuper le poste de gardien de but au 1^{er} et 2^e Tiers-Temps.

* **Jet de 7m** : à 7m

* **Formes de jeu et Engagement** :

* **1^{er} Tiers-Temps 6J+1GB** : Le GB engage dès le coup de sifflet accordant le but. Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction : engagement à rejouer. Défense homme à homme sur tout le terrain. Sanctions sinon respect de la défense Homme à Homme.
- Avertissement à l'équipe

- Si récidive, exclusion d'un joueur (désigné par le manager jamais le même).

Si une équipe refuse d'appliquer cette règle, l'arbitre, le tuteur ou le manager adverse, le note sur la feuille de match. L'équipe aurait alors match perdu, marquerait 0 point et –10 au goal-average.

Objectif de la défense Homme à Homme : Récupérer la balle. Veiller à gêner la progression de la balle, en privilégiant les savoirs faire individuels de récupération du ballon, Harceler Dissuader Intercepter.

* **2^e Tiers-Temps 5J+1GB** : Engagement du centre du terrain. Jeux libre.

* **3^e Tiers-Temps 6J+1GB** : Engagement du centre du terrain. Jeux libre.

* **Managerat** : Conseils pédagogiques : être positif et constructif.
Attitude **correcte vis à vis de l'arbitre et des adversaires**

* **Temps morts** : 2 temps-morts par équipe dans le match

* **Arbitrage** : Jeunes arbitres (nés en 94 et avant)